Lettre GAC n°1 :

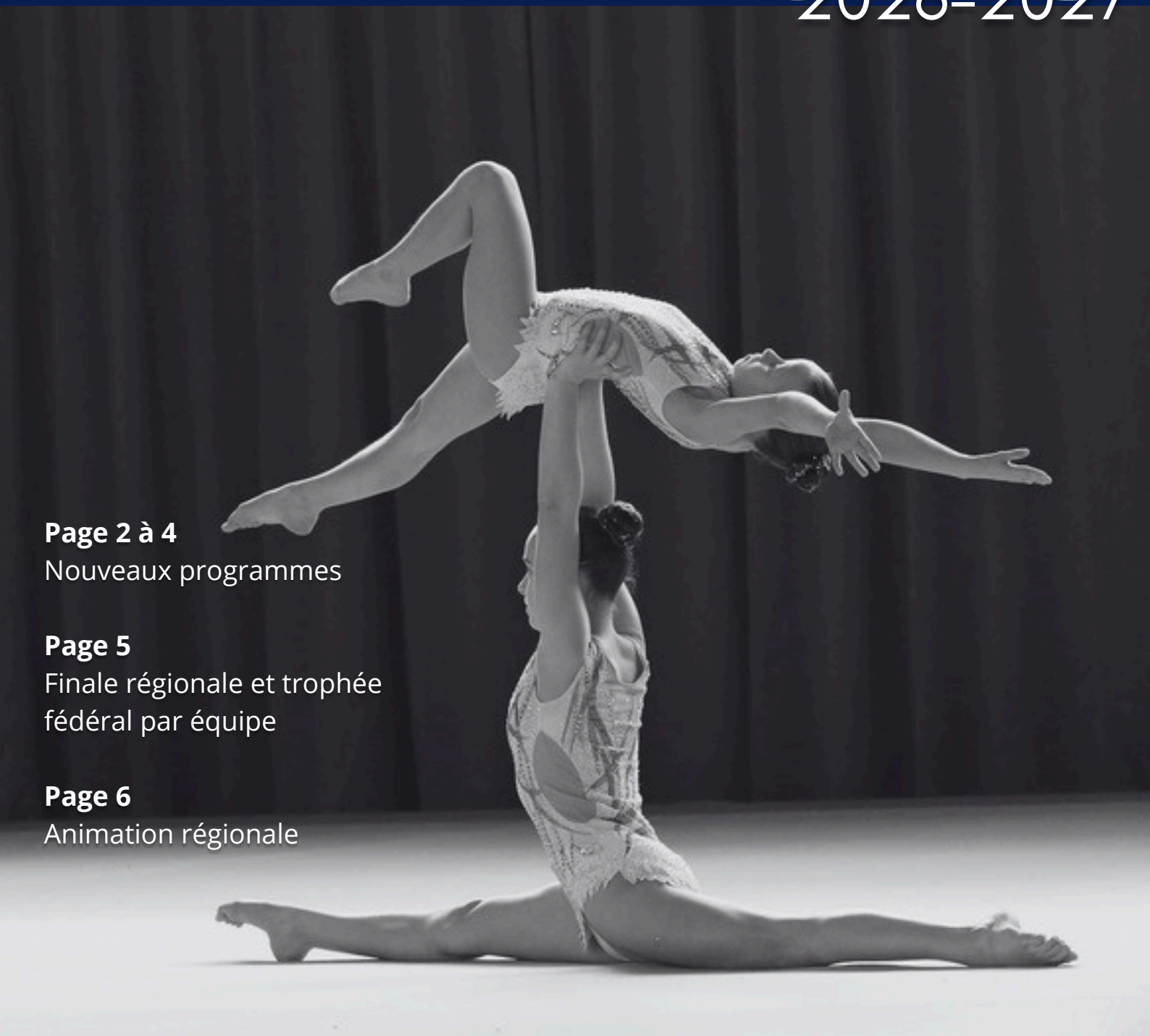
LETTRE FFGYM GRAND EST

REVUE DU COMITÉ RÉGIONAL DE GYMNASTIQUE DU GRAND EST
GYMNASTIQUE ACROBATIQUE ÉDITION NOVEMBRE 2026

Cette lettre de cadrage fait office de plan d'action pour tous les clubs GAC du Grand Est.

Indispensable pour tous les clubs compétitifs GAC,
elle informe et détaille les contenus, les calendriers,
les exigences et les programmes pour la saison 2026/2027.

GAC
2026-2027



Page 2 à 4
Nouveaux programmes

Page 5
Finale régionale et trophée fédéral par équipe

Page 6
Animation régionale



NOUVEAUX PROGRAMMES

ÉVOLUTION DES PROGRAMMES NATIONAUX

Vous trouverez ci-dessous quelques points majeurs sur la réglementation.
Pour les détails et la version officielle, veuillez vous reporter à la documentation présente dans la base documentaire GAC du site fédéral.

À lire :

- FFGym - Réglement technique GAc 2026-2027
- GAc - Brochure des programmes - Édition novembre 2026
- GAc - Lettre FFGym 2026-2027 : contient notamment le tableau synoptique
- Guide de notation FRA édition octobre 2026

A PROPOS DES PROGRAMMES COMPÉTITIFS

L'évolution cette année est liée à un regroupement de tous les textes de compréhension de la diff associés aux éléments en un seul endroit de la brochure.
Les éléments restent les mêmes.
Au niveau des catégories, les années d'âges sur le fédéral ont été réajustées, toujours se reporter au tableau synoptique

- Fédéral B : 7-13 ans ou TC
- Fédéral A : 7-14 ans ou TC
- National B : 8 – 15 ans ou TC
- National A : 8 – 16 ans ou TC

Sur le National A 8-16 ans, attention évolution des exigences sur les éléments individuels, on revient à 1 point par élément manquant et par famille (comme en Fédéral ou en Nationale B)

NEW : Pour favoriser l'intégration des gymnastes masculins en catégories Fédérales ou en Nationale B : possibilité de constituer 2 unités dans la même catégorie si la 2ième unité est un quatuor.
Exemple on peut être porteur en Nationale B Duo mixte ou homme et membre d'un quatuor Nationale B.

QUELQUES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Possibilité d'avoir une tablette pour les documents de jugement en compétition mais elle devra être en mode avion.
- Carte de compétitions : pénalité de 0,3 si illisible notamment les impressions en tout petit
- Musique déposée en retard : la pénalité de 0,5 sera appliquée
- Rappel à propos de l'engagement d'un juge club : il est engagé pour la journée de compétition même si le club n'a pas d'unités sur une demi-journée. L'amende sera appliquée en cas d'absence. Ce point peut cependant être précisé lors de l'engagement du juge, en région, nous essayons d'en tenir compte lors de la conception du jury s'il y a assez de juges. Ce n'est donc pas automatique.
- Pour tenir compte des contraintes au niveau du jury, nous avons besoin que les juges soient engagés en temps et en heure, il y a eu beaucoup de relances la saison passée, la pénalité de retard ou d'oubli d'engagement est une amende de 50 euros.
- Précision sur les chaussettes :
  - Si chaussette pointe beige : port sur 1 ou 2 pieds autorisée juste pour la gym concernée
  - Si chaussettes blanches : port sur les 2 pieds, ok pour une seule gym de l'unité
  - Si chaussettes noires : exclusivement pour les hommes et associé impérativement avec un pantalon
  - Pénalité de 0,3 dans les autres cas



- Strap : blanc et beige autorisé : **attention le port d'une attelle n'est plus autorisé même sur avis médical.** Le bien-être et la récupération de la gymnaste prévaut.
- Justaucorps avec bretelles : non autorisée, pénalité de 0,3 pour tenue non conforme

RAPPEL SUR LES QUOTAS

La région devra transmettre pour le vendredi **06 février 2026** les **effectifs réels** de participation à la finale régionale en :

- Fédéral A 7-14 Duo, Trio et Quatuor
- Fédéral A TC Duo, Trio et Quatuor
- National B TC Duo F, Duo H & Mx, Trio F, Quatuor F, H & Mx

Les quotas seront élaborés selon les règles définies dans le RT à partir de ces données. Ils seront définitifs.
Des forfaits ou ajouts d'unités tardifs dans une catégorie lors de la sélective régionale ne permettront pas une modification des quotas.

De manière générale, les changements post quotas vont être limités aux blessures cette saison et toujours après demande de dérogation à l'ETR GAC. Demande qui est étudiée par les formateurs de juges.
Si le changement implique une participation au challenge GAC pour permettre au club de participer de manière à avoir 3 unités, il pourrait être possible d'être noté hors classement et sinon il faudra se replier sur l'Open GAC du 13 juin. Cette compétition a été rajoutée aussi pour ce genre de cas.

QUALIFICATION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE POUR LES UNITÉS EN NATIONALE B TC

La qualification au championnat de France est possible à condition

- De matcher en Interdépartementale
- Lors de la finale régionale, les unités en Nationale B passeront 2 fois, le meilleur score sera retenu donnant le classement régional
- Un minima de points est requis en plus du classement : 20 points en duo et quatuor & 21 points en trio. Ce minima peut être réalisé sur seulement un des 2 passages régionaux.
- Le premier de chaque catégorie s'il a fait les minimas est automatiquement qualifié, les autres devront attendre le calcul final des quotas et le nombre de places attribuées au Grand Est par catégorie. Il n'y a pas de comparaison de score entre les régions. La CNS nous délivrera notre quota au prorata des effectifs nationaux et c'est ensuite notre classement qui sera utilisé.
- Quotas nationaux : 20 places en duo féminin et trio, 13 places en duo H/Mx et quatuor

OPEN GAC

Après la finale régionale du 21 mars, les unités Fédéral B qui ne vont pas au Trophée Fédéral et les unités Fédérale A et Nationale B TC non qualifiés sur leur finale France respectives n'auront plus de compétition, plus d'objectif d'entrainement alors qu'il restera 2 mois plein d'entrainement. Dans le but de conserver un objectif préparatif pour la saison suivante, une finale spécifique s'adressant à ces unités a été rajouté au calendrier, elle aura lieu le weekend du 13 Juin 2027, le lieu restant encore à définir.

Cette compétition est ouverte aux unités suivantes :

- Toute unité ayant matché en Fédéral B
- Toute unité Fédérale A non qualifiée au Trophée Fédéral
- Les unités Nationale B TC non qualifiés au Championnat de France
- Des gymnastes en loisir GAC n'ayant pas fait de compétition qui voudraient matcher seront autorisés à concourir sur les catégories Fédérales



- La restriction est la suivante : tout gymnaste qualifié au Trophée Fédéral GAC ou au Championnet de France GAC par unités ne pourra pas matcher sur cette compétition même en créant une unité différente de celle de sa saison.

En plus de proposer une compétition aux gymnastes non qualifiés, une autre possibilité sera de constituer une prestation non compétitive de groupe dite « fun ». Autorisation de se déguiser tant que la tenue reste compatible avec la sécurité des gymnastes. Possibilité de piocher dans le programme des éléments GAC de manière libre. Un jury décernera un titre « fun » et un titre « technique ». Il n'y aura pas de classement vertical. Cette possibilité est ouverte à tous les gymnastes en GAC de la région. A noter que cette partie dite « fun » a déjà existé en rencontre de proximité entre les clubs GAC de Strasbourg Nord, est plébiscité par les jeunes gymnastes et a eu lieu en complément de l'Open GAC de l'année dernière sur Brumath.

En parallèle, étant à 15 jours de l'événement non compétitif National « Gym en Scène » dont la cible est la gymnastique Scénique, nous proposons également aux groupes du Grand Est inscrit à cet événement de passer en démonstration lors de cette journée. Ce qui permettra une répétition devant du public.



FINALE RÉGIONALE ET TROPHÉE FÉDÉRAL PAR ÉQUIPE

Comme depuis quelques années, toutes les unités du Grand Est y compris les unités en Nationale A et Elite peuvent matcher lors de la finale régionale. Ces catégories seront donc rajoutées à l'organigramme de la compétition pour un titre de champion régional.
Attention pour des raisons d'amplitude horaire, la finale régionale pourrait se dérouler le samedi 20 mars cette année et pas le dimanche 21 mars. La décision sera prise en fonction des effectifs en compétition en GAC et en TEAMGYM.

QUALIFICATION AU TROPHÉE FÉDÉRAL PAR ÉQUIPE

La finale régionale ayant lieu avant la date maximale pour donner la liste des clubs qualifiés (29 mars 2027), c'est le classement du challenge GAC lors de la finale régionale qui permettra de désigner les 3 clubs régionaux qualifiés
Quelques rappels :

- La composition de l'équipe suivra les règles du Trophée Fédéral par Équipe incluant le bonus.
- Les unités constituant l'équipe seront à transmettre à l'équipe technique régionale avant le jour de la compétition. Un remplacement avant le début de la compétition le jour même n'est possible qu'en cas de forfait suite à une blessure d'une unité constituant l'équipe.
- Les unités engagées à la finale régionale représenteront leur club et, en cas de victoire, tout le club ira chercher la coupe avec les entraineurs et les juges pour la photo.
- La coupe est conservée par le club pendant 1 année et est remise en jeu l'année suivante, une plaque commémorative est conservée par le club
- Rappel des vainqueurs des précédentes années :
  - 2022 : Concordia Schiltigheim
  - 2023 : Société de Gymnastique de Brumath
  - 2024 : Omnisports Frouard Pompey
  - 2025 : Saint Georges Reichshoffen
  - 2026 : Saint Georges Reichshoffen

Gagnant 2026 : Saint Georges Reichshoffen



Quel club sera le prochain ?



ANIMATION RÉGIONALE

FORMATION DES JUGES

Pour information, la formation des juges 1 et 2 a eu lieu à Tomblaine les week-ends du 10/11 octobre et du 24/25 octobre.
L'équipe des formateurs de juges composée de Janine BRACKROCK, Emma DORGET et Christophe LEMAIRE est renforcée de Charlyne FERANDEL

Toujours pour information, une journée de formation continue au jugement a eu lieu sur invitation le 24 octobre
C'est une nouveauté. Dans l'optique du jugement des catégorie performances dont le Nationale B mais potentiellement au-delà, le souhait est de constituer un panel de juges « expert » au niveau régional et d'aider les candidats au juge 3. Tout juge qui souhaiterait s'investir sur la durée et entrer dans ce cercle peut contacter Christophe LEMAIRE.

Pour rappel, les clubs souhaitant emprunter un juge d'un autre club pour une compétition peuvent se référer à la charte de "bonne pratique" disponible sur notre site internet dans la partie Compétitions
→ Documents juges clubs : *https://ffgym-grandest.fr/documents-juges-club/*

STAGES RÉGIONAUX

A partir de cette saison il y a 2 niveaux de stages dans le Grand Est pour accompagner les clubs et les gymnastes dans leur progression.

Nouveautés de cette saison, les stages DRA s'inscrivent dans une démarche de performance et d'accompagnement régulier et durable des unités et des clubs vers la performance et le haut niveau. Destinés aux profils à potentiel (FA de 7 à 14 ans, NB de 8 à 15 ans et NA de 8 à 16 ans), ils permettent de bénéficier de **3 stages par an**, dont au minimum un avec un expert de la discipline, ainsi que de **3 visioconférences** pour échanger avec les entraîneurs. La participation d'une unité TC est également possible pour les profils de voltigeuses ou porteuses jeunes à potentiel. Ces stages sont encadrés par Anaïs et Anne-Lise (Brumath), titulaires d'un DEJEPS GAC.

Les stages régionaux ont pour objectif de favoriser le partage d'expérience et la progression des gymnastes dès le premier niveau de pratique compétitive. Ponctuels, ils se déroulent sur **deux journées dans l'année** : une en début de saison pour lancer la dynamique de travail et une seconde pour préparer les échéances nationales (Trophée fédéral et Championnat de France Performance). Chaque stage se déroule sur une journée et sera cette saison encadrée par Charlyne FERANDEL (DEJEPS GAC Erstein) et Paloma RUIZ (BPJEPS GAC Amnéville).
Le premier stage aura lieu à Amnéville le **dimanche 28 Novembre.**

Les documents techniques GAc 2026-2027 sont disponibles sur l'extranet de la FFGYM
(Accès avec codes clubs)
https://moncompte.ffgym.fr/Competition/Base_documentaire_competition/GAc